



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Championnats Suisse des Equipes 2012

Sportausbildungszentrum Mülimatt
Gaswerkstrasse 2
5210 Windisch

Samedi, 2 juin 2012

Kata Equipe Dames
Kata Equipe Hommes
Kumite Equipe Dames
Kumite Equipe Hommes

Organisateur: Karate-Do Brugg

Entrée gratuit



Unterstützt durch **Budo-Sport AG Bern**, offizieller Ausrüster der SKF
und der Nationalmannschaft SKF



Swiss Karate Federation Partners



qualitop

Budo-Sport AG Bern
Offizieller Ausrüster der SKF
Fournisseur officiel du PSK

CONCORDIA



Zentrale Dienste
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Les désignations de fonction et de titre de ce document qui sont utilisées valent pour les deux sexes.

Autorisation de participation

Seuls les karatékas et les Dojos/Clubs qui ne sont pas suspendus par leur section ou par la SKF et qui sont en possession d'un passeport SKF valable avec les inscriptions requises sont autorisés à participer aux manifestations de la Fédération Suisse de Karaté (SKF):

- Nom, prénom, domicile, date de naissance
- Photo-passeport originale et cachet de la SKF
- Nom du club
- Timbre annuel de licence SKF valable, payé à la section/SKF
- Signature du président central SKF
- Grade: inscrit correctement et signé
- Pour les mineurs (moins de 18 ans): Autorisation écrite du représentant légal
Une signature unique suffit et est valable jusqu'à nouvel ordre du représentant légal

Les inscriptions au crayon ne seront pas validées !

Le comité central se réserve le droit de transmettre des passeports pour contrôle à la commission technique de la section.

Les athlètes participent en principe sous le nom du Dojo qui est indiqué dans le passeport. Exception faite en catégorie Kumite Equipe à partir de U16 (voir page 8).

Kumite Equipe: les équipes peuvent être constituées de différents dojos. 2 athlètes doivent provenir du même dojo. Les équipes participent sous le nom du dojo d'où provient la majorité des athlètes.

Chaque Club et Ecole est tenu, pour chacun de ses membres qui pratique le karaté, de prendre chaque année un timbre de licence valable. Les dirigeants sont responsables de faire en sorte de coller successivement les timbres de licence dans le passeport officiel de karaté de la Fédération Suisse de Karaté. Les athlètes dont le passeport présente des lacunes de timbres ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF.

Les étrangers avec un domicile fixe à l'étranger (50 km max. de la frontière suisse) sont autorisés de participer aux tournois SKF dans la mesure où ils sont en possession d'un passeport SKF comportant 3 timbres de licences successifs, ils ne sont pas inscrits à une deuxième nation et ne participent pas pour cette nation aux tournois. Pour l'inscription aux Championnats Suisses et aux tournois Swiss Karate League, une attestation écrite de domicile de la commune ou de la ville doit être fournie. Le Dojo doit certifier par écrit que l'athlète s'entraîne régulièrement au karaté dans un Dojo de la SKF. Lorsqu'il est constaté que cette réglementation n'est pas/n'a pas été respectée, l'athlète sera disqualifié et le Dojo sera sanctionné.

Inscription à www.sportdata.org

Une inscription est valable si tous les documents demandés sont joints à l'inscription :

- Passeport SKF autorisé
- Déclaration de soumission antidopage à partir de 14 ans (valable jusqu'à nouvel ordre)
- Inscriptions des noms des coaches officiels
- Copie de la quittance des frais d'inscription payés
- Inscription pour le tournoi Online à www.sportdata.org





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Pour toutes les compétitions, les passeports peuvent être envoyés une fois pour le contrôle au secrétariat central SKF. Ensuite, ils ne doivent plus être présentés aux tournois de la SKF. La liste des passeports contrôlés sera publiée sur le site Internet de la SKF www.karate.ch. Le responsable du Dojo inscrit et signe les résultats des tournois lui-même dans les passeports.

Adresse pour l'envoi des passeports au contrôle et à l'autorisation

Les passeports de tous les athlètes qui ne sont pas encore autorisés ainsi que les formulaires «déclaration de soumission anti-dopage» (à partir de 14 ans) sont à envoyer à :

Swiss Karate Federation
Secrétariat central: c/o Marianne Furrer
Udelbodenstrasse 73
6014 Lucerne

Délai d'inscription / délai d'autorisation

Samedi, 26 mai 2012

Inscription Online sur www.sportdata.org.

Les inscriptions tardives ne pourront pas être prises en compte.

En cas d'inscriptions incorrectes une amende de Fr. 100.— devra être acquittée. Si ces frais d'amende sont réglés et l'inscription complétée à temps (jusqu'à 1 jour avant le tirage au sort), l'autorisation au tournoi est possible.

Tirage au sort

Mardi, 29 mai 2012

Lieu: Swiss Karate Federation, Secrétariat central, Udelbodenstrasse 73, 6014 Lucerne.

Frais de participation

CHF 45.— Kata Equipe
CHF 45.— Kumite Equipe

Les frais de participation sont à verser dans le délai fixé d'inscription à :

Versement pour: Credit Suisse, 8070 Zurich. Compte postale: 80-500-4.
En faveur de: Compte No 18560-70-4, Swiss Karate Federation, 6014 Lucerne.
Numéro «bank clearing»: 4835. No IBAN: CH76 0483 5001 8560 7000 4.

Anti-Dopage

Selon la directive de Swiss Olympic, chaque athlète des catégories Cadets, Juniors et Elite signe une déclaration de soumission. Aux mineurs (pas encore 18 ans), le représentant légal doit signer en plus. Des formulaires peuvent être renvoyés au secrétariat central SKF.

L'athlète signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, l'athlète accepte la sanction qui lui sera infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic (www.swissolympic.ch). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.

Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. L'athlète se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du «Code de l'arbitrage en matière de sport».



qualitop

Budo-Sport AG Bern
Offizieller Ausrüster der SKF
Fournisseur officiel du FSK

CONCORDIA



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

L'alcool et les cannabinoïdes (par ex. le marijuana, le haschisch) sont considérés comme dopage! Vous trouverez les directives et les listes des méthodes et des substances défendues, ainsi que des médicaments autorisés sur le site internet www.swissolympic.ch resp. www.dopinginfo.ch.
24-h-Doping-Hotline 0900 567 587 (Fr. 1.--/min.).

Liste des médicaments www.dopinginfo.ch:

La possibilité de vérifier si un médicament autorisé en Suisse contient des substances interdites ou non.

Règlement

Selon règlement SKF (www.karate.ch).

Catégories U12, U14 enfants selon règlement sportif SKF, catégories à partir d'U16 selon nouveau règlement de la WKF version 7.1.

Assurance

Les participants ont la responsabilité de se munir d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur, ainsi que la SKF, ne peuvent être tenus en aucun cas pour responsables. Par leur inscription, les participants et le responsable de Dojo attestent qu'ils sont en bonne santé, physiquement et psychologiquement, aptes au sport, et qu'ils peuvent participer sans problème au tournoi.

Coach

Seuls les accompagnants avec une carte de coach officiel SKF valable ont le droit de prendre place à l'endroit qui leur est réservé. D'autres accompagnants ne sont pas autorisés dans la salle. Tenue: Karate-Gi ou revêtement de sport ! Un coach est autorisé pour 5 karatékas, avec un maximum de 6 coaches par Dojo (un coach par tatami). La carte de coach est uniquement valable avec la carte additionnelle avec nom, adresse et photo du coach. Une carte de coach de remplacement peut être délivrée le jour du tournoi, uniquement à titre exceptionnel et en échange d'une taxe de CHF 20.—.

Photographes

Les photographes ont besoin d'une autorisation officielle de la SKF (pour le domaine des tatamis). Ils ne doivent pas gêner la compétition (organisateurs, arbitres, coaches, fonctionnaires, athlètes).

Equipement

Karaté-Gi blanc (le sigle du club est autorisé sur le côté gauche de la poitrine). Les bandages doivent être acceptés par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Les lentilles de contact sont sous la responsabilité de chacun. Les lunettes sont interdites dans toutes les catégories!

Obligatoire pour Kumite :

- Ceintures rouge et bleue
- Protège-poings rouges et bleus officiels
- Protège-pieds rouges et bleus officiels
- Protège-dents
- Coquille pour les garçons/hommes
- Plastron pour les filles/dames
- Dès U16 protège-tibias rouges et bleus officiels
- Dès U16 protection du corps officiels

Autorisé pour Kumite :

- Minimes : protège-tibias (rouges et bleus officiels, blancs comme par le passé)

Aucune autorisation pour Kumite :

- Masque de visage





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Seules les protections de poings, des pieds, protège-tibias et protection du corps officiel qui remplissent les exigences WKF et de la SKF seront acceptées par la CNA. Elles doivent correspondre à la norme WKF en couleur, dimension et qualité de surface (comme par exemple les marques Adidas et Tokaido).

Ce sont exclusivement les produits de marque homologués des fournisseurs suivants, pour tous les tournois de la Swiss Karate League :

- Tokaido, Adidas "WKF Approved"
- HIKU (Budo-Sport Bern AG) "SKF Approved"
- Kamikaze Kaiten (Kamikaze Schweiz) "SKF Approved"
- BUDO.CH (Budosport Nippon Zürich) "SKF Approved"

Tous les autres produits ne sont pas acceptés !

Responsable d'arbitrage

Commission Nationale d'Arbitrage SKF (CNA).

T. Mini, J. Luna, P. Lüthold, R. Seiler, P. Baeriswyl, B. Isenegger, H. Güldür, R. Peterhans, D. Brunner, M. Milovanovic, L. Chin.

Sanctions

Les karatékas, qui ont été exclus des sections de la SKF en raison d'un comportement fortement antisportif, ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF pendant la durée de leur interdiction. Les noms des sportifs interdits sont à transmettre au Comité Central SKF. En cas de récidive, il peut s'ensuivre l'exclusion de la SKF.

Les athlètes et les accompagnants, qui reçoivent lors d'une manifestation officielle SKF un Shikkaku – qui est confirmé dans les 7 jours par le président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA –, sont automatiquement exclus pour une année de tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le Comité Central décidera – après discussion avec la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – pour une suspension de plusieurs années ou une exclusion de la SKF.

L'organisateur (président du comité d'organisation) peut exclure des athlètes, des coaches, des accompagnateurs et des spectateurs de la salle, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux instructions du comité d'organisation ou des services de sécurité. Avec une infraction lourde, la suspension peut – si elle est confirmée dans 7 jours par le président central et/ou son représentant – être exprimée pour une année pour tous les tournois dans la SKF. En cas de répétition le comité central décidera d'une suspension de plusieurs années ou d'une exclusion de la SKF.

En cas de menaces et/ou de violences à l'égard des arbitres ou des personnes officielles, la SKF se réserve le droit de prendre des mesures pénales.

Protestation

Des protestations écrites et fondées doivent être présentées à la Commission Nationale d'Arbitrage CNA. Pour cela, une caution de Fr. 200.— doit être déposée. Si la protestation était acceptée, le montant sera remboursé.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Système de points pénalité

Des techniques avec contact ou sans contrôle sont notées avec des points de pénalité (Hansoku –8 points, Chui –3 points). Par l'obtention de 11 points de pénalité (catégorie 1), le compétiteur se verra retiré des catégories Kumite. Les contrôles sont effectués au moyen du protocole d'accident et sont surveillés par le chef du Tatami. Les points de pénalité sont attribués de la manière suivante :

Les athlètes qui gagnent deux fois par Hansoku (lors de techniques avec contact ou sans contrôle causant une blessure) seront retirés des catégories Kumite.

Remise des médailles

Lorsqu'un vainqueur ne peut pas prendre part à la remise des médailles, il ou le coach doit demander une autorisation auprès de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA. Celle-ci décidera si les motifs invoqués sont suffisants. Une tenue correcte (Karaté-Gi ou vêtement de sport) est exigée lors de la remise des médailles. En cas de non-respect le classement sera retiré et le Comité Central SKF prononcera une sanction à l'encontre de l'athlète fautif. En cas de récidive, l'athlète sera suspendu pour le prochain tournoi de la Swiss Karate League.

Plan de la ville

<http://www.sportdata.org>

Annexes

Formulaire déclaration de soumission antidopage, liste de Kata WKF, plan de la ville.

Sous réserve de modifications.

Toutes les informations et horaire détaillé sur www.sportdata.org et www.karate.ch



qualitop

Budo-Sport AG Bern
Offizieller Ausrüster der SKF
Fournisseur officiel du FSK

CONCORDIA

Catégories Equipes

La DATE DE NAISSANCE est prise en considération !

Dans les catégories Equipes, aucune double participation n'est en principe autorisée.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

Kata Equipes

Des athlètes doivent être du même club.

L'athlète plus âgé de l'équipe détermine la catégorie (U14, U18, 18+).

Catégories	Désignation	Grade minimum	Age
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e Kyu)	10-13
	Garçons	Ceinture bleue (5e Kyu)	10-13
U 18	Juniors Dames	Ceinture bleue (5e Kyu)	10-17
	Juniors Hommes	Ceinture bleue (5e Kyu)	10-17
18+	Elite Dames	Ceinture bleue (5e Kyu)	Dès 16
	Elite Hommes	Ceinture bleue (5e Kyu)	Dès 16

U14 Enfants

Shobu System, repêchages en système Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

Tokui-Kata selon la liste FMK, additionnel Kata Heian, Pinan, Gekisai-Dai-Ichi, Gekisai-Dai-Ni.

La même Kata ne peut pas être présenté 2x successivement (à l'exception des finales de 1iere et 3e place).

Une répétition alternante est toutefois possible. Les enfants doivent donc être en mesure d'effectuer pour cette discipline deux Katas différents.

Finale und décision pour la 3e place

Présentation Kata équipe **sans** Bunkai.

U18 Juniors, 18+ Elite

Shobu System, repêchages en système Montréal.

Eliminatoires et les finales avec les drapeaux.

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

Libre choix de Tokui Kata de la liste officiel FMK.

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Finale und décision pour la 3e place

Présentation Kata équipe avec Bunkai (maximum 5 minutes).

KUMITE EQUIPES

Les équipes se composent de 3 athlètes et un remplaçant.

U12 et U14: Tous les athlètes doivent être du même club.

Dès U16: Un athlète peut être d'un autre Dojo. Les équipes participent pour le Dojo, dont la majorité des athlètes vient.

Catégories	Désignation	Grade Minimum	Age	Participants externe
U 12	Filles	Ceinture bleue (5e Kyu)	10-11	Non
	Garçons	Ceinture bleue (5e Kyu)	10-11	Non
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e Kyu)	12-13	Non
	Garçons	Ceinture bleue (5e Kyu)	12-13	Non
U 16	Cadet Dames	Ceinture bleue (5e Kyu)	14-15	1 autorisé
	Cadet Hommes	Ceinture bleue (5e Kyu)	14-15	1 autorisé
U 18	Juniors Dames	Ceinture bleue (5e Kyu)	16-17	1 autorisé
	Juniors Hommes	Ceinture bleue (5e Kyu)	16-17	1 autorisé
18+	Elite Dames	Ceinture bleue (5e Kyu)	18+	1 autorisé
	Elite Hommes	Ceinture bleue (5e Kyu)	18+	1 autorisé

Shobu système.

Système de repêchage Montréal.

Durée de combat

1 ½ minutes effectives enfants U12 et U14.

2 minutes effectives U16, U18, 18+ Elite Dames.

3 minutes effectives 18+ Elite Hommes

Horaire samedi, 2 juin 2012 (provisoire)

Les repêchages auront lieu de suite à la fin des éliminatoires de chaque catégorie

- 08:00 Entrée des athlètes
- 08:15 Briefing des arbitres et Coach-Meeting
- 09:00 **Eliminatoires Kata Equipés**
 U14 Enfants
 U18 Juniors
 18+ Elite
- 11:00 Finales et remise des médailles
- 11:30 Pause
- 12:30 **Eliminatoires Kumite Equipés**
 U12 enfants
 U14 enfants
 U16 Cadets
 U18 Juniors
 18+ Elite
- 16:00 Finales et remise des médailles

L'horaire définitif sera publié sur les sites internet www.sportdata.org et www.karate.ch